#### Responsable UE

Philippe Landrain

Président de jury Roland Decaudin

Secrétaire de jury

Martine Liakhov

### Contact

service.etudiants@saintluc.be +32 4 341 81 33

### Bloc 3 • Cycle 1 • Niveau 6 du CFC

UE donnée en Français • Obligatoire • Annuelle

19 crédits • 380 points • 0 heures Prérequis : 2V100 Atelier de l'option

# Acquis d'apprentissage

Au terme du cours d'atelier, l'étudiant est capable de :

- Réaliser une analyse critique et citoyenne d'une demande interne et/ou externe en formulant un projet personnel.
- Propose des pistes de solutions graphiques en mettant en place un processus singulier de recherche.
- Engager des choix graphiques cohérents dans une approche globale de la communication, en veillant à affirmer sa sensibilité artistique et son positionnement.
- Communique sur son projet graphique, argument à l'appui devant un jury de professionnels.
- Porter un regard analytique et critique sur les différentes étapes du processus de réalisation en proposant des pistes de gestion des erreurs
- Maîtriser les différents outils techniques et technologiques utiles à la réalisation de tout support graphique.

### Calcul de la note de l'unité d'enseignement

L'atelier est l'activité fondamentale de la formation. Son évaluation est artistique, cela signifie que la note finale est constituée pour 50% d'une note d'année et pour 50% de la note du jury artistique de fin d'année. La note d'année est déterminée par les enseignants titulaires, elle est constituée pour 25% des résultats du premier quadrimestre et pour 25% des résultats du second quadrimestre.

Le jury artistique, composé majoritairement de membres du personnel enseignant de l'école, est un jury artistique interne. Le jury artistique, composé majoritairement de membres extérieurs à l'école, est un jury artistique externe.

Pour les formations de type court (cycle unique), seul le jury artistique de 3<sup>ème</sup> bachelier est externe. Pour les formations de type long (deux cycles), seul le jury artistique de 2<sup>ème</sup> master est externe.

Le règlement des jurys artistiques complet est disponible en annexe 2 du règlement des études.

Important, il n'y a pas de seconde session pour cette unité d'enseignement.

# Compétences

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:

C1 C2 C3 C4 C5 C6 C7 C8 de notre référentiel interne.